

L'ABONNEMENT

L'abonnement au CANARD est de 50 cts par année, strictement payable d'avance. Les timbres de poste sont reçus en paiement.

Tout envoi d'argent devra être adressé à

A. P. PIGEON,
Administrateur,
1786 Rue Ste-Catherine.



LE CANARD

Montréal, 26 Jan. 1895

SOCIÉTÉ DES PEIGNES

LE BANQUET ANNUEL

La dernière séance de la Société des Peignes a été de courte durée, l'ajournement ayant été voté à huit heures à l'occasion du banquet annuel de l'association.

Lorsque le président, M. Harpagon, eut pris le fauteuil, M. Fesse Mathieu, l'homme le plus lettré de la confrérie, prit la parole.

Monsieur le président et Messieurs, dit-il, je me lève ce soir pour attirer l'attention de la société sur certaines réformes à introduire dans la grammaire française. Je voudrais bannir de notre langue l'usage du subjonctif, particulièrement dans le cas du verbe "peindre."

J'ai entendu l'autre jour un artiste, un véritable panier percé, dire à un de ses amis : "Cette semaine, il faut que je peigne." Pourquoi ce mot "peigne"? Je vous le demande un peu. Quels rapports les artistes, les hommes les plus dissimés du monde, ont ils avec les Peignes? Je suis d'opinion qu'une requête doit être présentée à l'Académie Française lui demandant de donner un subjonctif plus rationnel au verbe "peindre." Le simple bon sens nous dit que dans la phrase que j'ai citée, il faudrait mettre le mot "peine" au lieu de "peigne." Ainsi nous devons écrire : Il faut que je "peine" le portrait et non pas "que je peigne."

Un avis de motion basé sur ce projet est déposé sur la table.

M. Lalésine donne ensuite lecture d'un essai intitulé : "Comment un Peigne se met-il en brosse à bon marché?"

L'auteur préconise un système dont il est l'inventeur, système qui a produit les plus merveilleux effets. Sa manière d'opérer est de se lever à quatre heures du matin et de se présenter dans les buvettes à leur ouverture. A cette heure matinale il n'y a dans la caisse de ces établissements que la monnaie d'un dollar tout au plus. Le Peigne fait une consommation et présente un billet de banque dix dollars. Pas de change dans les environs. Le Peigne se retire avec une consommation gratuite. Il se rend chez un autre hôtelier et renouvelle le même truc. Le Peigne se met en brosse. Ce n'est pas plus malin que ça.

Des remerciements sont votés à M. Lalésine pour son intéressante conférence et l'assemblée est ajournée.

Les Peignes se sont ensuite réunis dans un bâtiment du terrain des Expositions pour assister à leur banquet annuel.

L'hon. M. Benubien, dont les sympathies sont depuis longtemps acquises à l'Œuvre bienfaitrice des Peignes, leur avait donné l'usage gratuit des terrains pour cette fête de famille.

Il nous a été rarement permis de voir un spectacle plus touchant que ces agapes de la Sainte Économie.

Le banquet, naturellement, était présidé par M. Harpagon, ayant à sa droite M. Rongeliard et à sa gauche M. Fesse-Mathieu, les doyens de la société.

Le comité du banquet mérite des éloges pour la manière dont il s'est acquies de la tâche ardue qu'on lui avait imposée. Un restaurateur avait entrepris de préparer le banquet dans les prix doux.

Le prix des billets d'admission n'était que de cinq centins. Le menu fait honneur à la cuisine des Peignes. Vatel, lui-même, ne l'aurait pas désavoué.

Pour un menu peigné, c'était un vrai menu peigné.

Le voici :

MENU
POTAGES.
Consummé aux grelots de patates.
Vieilles croutes de free lunch au pot.
POISSONS.
Futures de Loches.
Têtes de Crapais galeux au gratin.
HORS D'ŒUVRE.
Blanc de bœuf à la poivrade.
Pieds de bœuf à la colle forte.
Brochettes de Moineaux farcis aux guêques noires.
Timbales de Peignes de cornes fondues.
ENTRÉES.
Cornes de bœuf montées en aspic.
Salmis de matou à la peigne.
Intestins de volaille soufflés.
Hats, goût de mouton.
Queues de cochon grillées.
Oreilles de taureau glacées.
RÔTIS.
Vessies de vaches à la vinaigrette.
Gorgoton de bœuf, sauce Baise la Piestre.
Filets de Soumis chaude, à la crasse.
Eparvins grillés.
DESSERTS.
Pommes de cheval. Dragées de mouton. Glace nature à la Christin. Tattes à la graine de lin de cataplasmes d'hôpitaux.
LIQUEURS.
Eau de Javelle. Tisane de clageux. Petite bière XXX. Eau frappée.

Ce menu, pour économiser les deniers de l'association, avait été imprimé au typewriter sur le revers de circulaires de marchands de nouveautés recueillies sur la rue St Laurent et Ste-Catherine par MM. Harpagon et Rongeliard.

L'assemblée s'est dispersée vers 11 heures du soir, chaque Peigne félicitant le comité d'organisation du succès du banquet.

LES VENUS A MONTREAL

La semaine dernière deux dames d'une beauté idéale, étaient en visite dans la métropole. Ces deux dames sont vénérées par la fleur des pois du monde civilisé. Reines, princesses, bourgeois, noblesse, clergé, magistrature, barreau, tous sont venus leur rendre honneur à leur résidence. L'une d'elles, s'appelant la Vénus de Milo, a élu domicile au Louvre à Paris et l'autre, la Vénus de Médicis, est installée dans le musée de Florence.

Toutes deux sont dans des chambres confortablement chauffées et reçoivent chaque jour les hommages du monde artistique.

L'idée est venue à un importateur de peintures classiques et modernes de faire venir à Montréal les deux Vénus.

Mal lui en prit.

Il ne les eut pas plutôt exposées dans sa vitrine qu'il reçut la visite du constable Laporte de la police de Montréal, (*one of the finest.*)

L'agent étant entré dans le magasin du commerçant lui tint à peu près ce langage :

—Monsieur, je crois qu'il faut que

vous enleviez ces deux dames de votre chassis. Celle-là "indiquant la Vénus de Milo," est trop écolletée du haut. Son jupon est tombé, y tient plus que par les reins. Cette femme n'a pas de bras pour le retenir. Avec ça elle a l'air d'une femme qui n'est pas honnête de son corps. L'autre, "la Médicis," est encore pire. Elle est flambant nue avec un air de sainte-nitouche. Elle expose sa personne d'une manière indécente. Vous allez m'enlever tout ça.

—Avez-vous des instructions à ce sujet du chef de police, demanda poliment le propriétaire du magasin.

—Non, mais je vais le consulter.

Voilà notre constable parti et rendu au poste central.

Le sergent Soulière était de service.

—Sergent, dit le constable Laporte, j'ai un rapport contre un marchand de la rue Notre-Dame qui transvasait subrepticement des nudités devant le public afin de lui incrueter de l'immoralité. Je l'ai rentassé de la chose et je crois qu'il va nous faire des difficultés.

Le sergent Soulière, à ce propos, releva la tête et fit un geste majestueux.

—Écoutez Laporte, dit-il, vous allez retourner chez ce marchand, et vous lui propagerez la chose, que Montréal ne veut pas d'indécences. Vénus de Milo, de Médicis, de Lachine ou de n'importe ivou, elle s'habillera comme du monde ou ben on la passera au bob comme les autres. Repercevez lui mes ordres. Le chef n'y est pas mais ça ne fait rien, la moralité doit être transvasée dans la population de Montréal. Entendez-vous ça.

Le sergent Soulière ajouta : " Il ne faut pas que les yeux du peuple soient "souillères" par un spectacle pareil.

Le constable salua son supérieur et se mit en route pour exécuter ses ordres.

Sur les entrefaites, le marchand qui exhibait les objets d'art avait reçu une visite. C'était celle du président de la Société Protectrice de la Femme et des Enfants.

Celui-ci était venu pour le menacer d'une poursuite en cour du recorder pour avoir maltraité deux pauvres femmes, sans une rippe à se mettre sur le dos, en les exposant dans une vitrine non chauffée au risque de leur faire contracter le rhumatisme ou la grippe.

Le commerçant d'objets d'art ahuri, ne savait plus à quel saint se vouer. Il demanda à la Vénus de Milo de relever ses jupons et de se voiler les épaules.

La Vénus lui répondit qu'elle n'avait pas de bras.

La Vénus de Médicis n'avait pas une rippe à se mettre sur les épaules. Elle invoqua les droits des Gene Sans Travail et elle demanda aux Canadiens le même respect qu'on lui devait en Italie. Bernique, les deux bonnes dames ont été retirées de l'Exposition, en criant *Vive la civilisation au Canada!*

HISTOIRE DE CHASSEUR

La conversation était tombée sur la chasse.

Chacun racontait un exploit plus ou moins incroyable.

Un vieux Canadien, qui avait écouté attentivement des récits qui sentaient le terroir du baron Munchausen, prit la parole à son tour et s'exprima comme suit :

" Il y a de ça bien des années. J'étais parti pour la chasse pendant mes vacances dans un des bois du côté de Terrebonne. La saison battait son plein, mais le gibier à poil et à plume me paraissait excessivement rare.

Je parcourais le bois depuis trois heures sans avoir rencontré une pièce.

Pour me distraire, je me mis à herboriser, exercice qui me plaisait beaucoup. J'avais mis mon fusil en bandoulière et mon chien s'engageait sous la futaie, cherchant à faire lever quelques perdrix

Tout à coup un aboiement se fit entendre. Le chien venait de surprendre un renard. Celui-ci partit comme un trait et s'enfonça dans le bois.

Le chien courait après sans pouvoir l'atteindre.

Il me fallut un quart de minute pour armer mon fusil et viser le gibier. Ce temps suffit au renard pour mettre une distance très considérable entre lui et le chien.

Au bout d'une minute renard et chien avaient disparu dans un fourré.

Après une course d'une demi heure, ne revoyant plus mon chien, je remis mon fusil en bandoulière et je repris mes travaux d'herborisation.

Trois ou quatre heures plus tard, j'étais rendu à l'extrémité de la forêt et je me trouvais sur un chemin de ligne.

Je rencontre un paysan qui déambulait tranquillement la pipe au bec et la faux sur les épaules.

—Écoutez, l'ami, lui dis-je, auriez-vous par hasard vu passer par ici un chien et un renard?

—Oui, monsieur, j'en ai vu passer deux dans la clairière.

—Comment est-ce qu'ils étaient?

—Ah ben, ils étaient... ils étaient *vie quiens ben*. Le chien était tête ben un p'tit brin en avant du renard, mais pas beaucoup. Je cré ben qu'ils courent encore.

A CORSAIRE, CORSAIRE ET DEMI

M. X... un marchand retiré des affaires après avoir réalisé une fortune assez chouette, habite aujourd'hui une résidence princière sur la rue Sherbrooke.

Son éducation première a été négligée et pour cette raison il ignore certaines lois de l'étiquette.

Deux ou trois fois par semaine il convie à sa table un avocat en renom, jouissant de la réputation d'une bonne fourchette.

A chaque offer le champagne coule à flots.

Tout en trinquant avec l'homme de loi notre parvenu lui demande des conseils sur les points litigieux dont ses affaires sont émaillées.

A la suite d'une discussion politique acerbe, il y a eu rupture entre les deux amis.

L'avocat, histoire de se venger de son ex-amphytrion, lui a présenté, la semaine dernière, un compte de \$300 pour conseils légaux.

Le richard ne voulant pas être en reate de civilités avec son ex-ami lui charge \$400 pour le vin qu'il a bu à sa table.

Le disciple de Thémis ne s'est pas tenu pour battu. Il avise un moyen ingénieux pour se tirer d'affaire.

Il notifie le capitaliste que si dans un délai de huit jours, son compte professionnel n'est pas soldé jusqu'au dernier sou, il l'assignera devant la cour de police pour avoir vendu des boissons sans licence.

L'histoire conclut en disant que le compte de l'avocat a été payé.

LETTRE CASCASSE

KING SEY FALLS, 7 Janvier 1895.

MONSIEUR,
Je vous écris ses quelque ligne pour savoir si vous avez des fourchettes pour touter les vialon et si vous ont navez ci ces contes pas plus que 25 cents ci vous voulez me navoyer une je vous renvoyer votre argent aussi to que gavais recus.

LA PHARMACIE NATIONALE

La plus belle pharmacie de Montréal est sans contredit la Pharmacie Nationale, dans le Monument National, 216 rue St-Laurent. M. E. Giroux, jr, y tient un stock des plus variés de parfums et de médicaments de toutes espèces. Le magasin est une véritable bonbonnière. Avis à ceux qui désirent faire des emplettes à l'occasion des fêtes.

Fumez le BLACKSTONE
le meilleur Cigare à 3c.